

Descente de la
rivière des
Français.

Le mercredi soir, les voyageurs entrèrent dans la rivière des Français, "belle et large rivière, où se trouvent une multitude d'îles (1)." Le jeudi, raconte le F. Taché, "nous sautâmes des rapides toute la journée; c'est peut-être ce qu'il y a de plus agréable dans le voyage: la force de l'eau nous entraîne avec la rapidité de la flèche. La plus âgée de nos Sœurs, poursuit-il, éprouve une frayeur incroyable lorsque l'on arrive à ces rapides; elle saisit avec avidité tout ce qui se présente sous sa main; mais la plus jeune a un courage vraiment héroïque, elle n'a peur de rien (2)." "Quant à nous, nous nous rassurons sur l'habileté et la force de notre guide, auquel, outre ces qualités, nous connaissions beaucoup de prudence.

"Lorsqu'il n'était pas certain d'un rapide, il se dressait sur le maître du canot, pour reconnaître son adversaire; puis, lançant un regard de feu sur tout l'équipage, il poussait un cri perçant pour encourager son monde à ramer fortement. Nous saisissons nous-mêmes nos avirons, si nous ne les avons déjà, et nous joignons nos efforts à ceux de nos hommes; car plus le canot va vite, plus il y a de facilité à le guider. Alors le canot passe comme un trait. Le rapide fini, on se félicite de l'heureux succès et l'on continue gaiement sa route. Il y a pourtant un véritable danger à sauter ainsi les rapides et l'on est quelquefois de cinq ou six pouces d'un rocher ou d'un *bouillon*, qui, l'un et l'autre, pourraient être cause de notre perte; mais on se confie en la Providence et pour ma part je n'aurais voulu avoir que des rapides à sauter (3)."

Le vendredi matin, 11 juillet, la petite troupe quittait la rivière des Français, pour entrer dans le lac Huron, "une de ces mers d'eau douce sur lesquelles la vue se perd dans un lointain que l'œil ne peut plus atteindre (4)." Le grandiose de ce lac, ajoute le jeune missionnaire, est beaucoup orné par un nombre

(1) *Sault-Ste-Marie*, 16 juillet 1845.

(2) *Ibid.*

(3) Journal du F. Taché.

(4) Lettre à sa mère, *Sault-Ste-Marie*, 16 juillet 1845.

presque infini d'îles. Le secrétaire du Gouverneur vient de nous dire qu'il y en a jusqu'à 42.000 (1).” Le P. Aubert dit la messe au fort de la Cloche, sur l'île Manitouline; une vingtaine de catholiques habitant cette île assistèrent au service divin. Il y avait en ce lieu un missionnaire, M. Proulx, pour lequel le F. Taché avait des lettres; mais il n'eut pas le temps d'aller le trouver; il remit les lettres à des commissionnaires sûrs (2).

Les voyageurs mirent cinq jours et demi à traverser le lac Huron, et arrivèrent au Sault-Sainte-Marie le 16 juillet, à midi, le 22e jour après leur départ de Lachine. C'était un mercredi; il pleuvait.

Le F. Taché exprime souvent sa reconnaissance envers les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour la gracieuse hospitalité qu'ils exerçaient envers les missionnaires. Au Sault-Sainte-Marie, M. Ballender, bourgeois de l'honorable Compagnie, leur donna “une hospitalité digne d'un vrai gentilhomme anglais (3).”

Il profita de quelques instants de repos auprès de leur hôte aimable, pour écrire une troisième lettre à sa mère (4).

Le soir, la pluie s'arrêta; le vent soufflait toujours. Le canot fit son entrée dans le lac Supérieur. Mais, poursuit le F. Taché, “à peine étions-nous en route que la pluie vint nous assaillir et force nous fut d'aller du côté américain, dans une espèce de marais où il fallut faire de la terre neuve pour placer les tentes: c'est le plus chétif campement que nous ayons eu de tout le voyage et la Providence semblait ne nous avoir fait jouir de l'aimable réception de M. Ballender que pour nous faire sentir plus vivement l'inhospitalité des forêts américaines (5).”

Traversée du
lac Supérieur.

(1) Lettre à sa mère, *Sault-Sainte-Marie*, 16 juillet 1845.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) Nous l'avons déjà citée plusieurs fois, *Sault-Ste-Marie*, 16 juillet 1845.

(5) Lettre à sa mère, *Saint-Boniface*, 26 août 1845. — Collection de M. de la Broquerie-Taché, n° 41, publiée dans les *Cloches de Saint-Boniface*, n° 13, 1er octobre 1902.

Le canot mit 13 jours et $\frac{1}{2}$ à traverser le lac Supérieur; mais "sur ces 13 jours et $\frac{1}{2}$, il y en a eu 5 de *dégradés* (1)."

Les campements sur le rivage du lac Supérieur furent souvent bien peu confortables; d'ordinaire, les voyageurs ne trouvaient que de grosses pierres ou des souches d'arbres. Le soir, en mettant pied à terre, on commençait par faire du feu. "Le P. Aubert, raconte le F. Taché, aimait à préparer le bois, et moi j'étais le grand Lucifer. Nous faisons des feux à brûler la terre entière. Trois perches liées ensemble forment l'élégant trépied auquel sont suspendues des chaudières qui annoncent aux voyageurs que bientôt il leur sera donné de réparer dans un repas plus ou moins abondant, mais pris avec appétit, les forces qu'ils ont perdues par le travail. Le feu, si gai de sa nature; des tentes, asile de repos des voyageurs; un canot renversé dont on répare les brèches; un équipage et des passagers parlant ensemble de mille choses, mais surtout du pays et des amis, tout cela forme un ensemble charmant (2)."

Le 21 juillet, le P. Aubert fit 9 baptêmes à la rivière Michipicoton. Plusieurs fois, sur les rives et sur le lac lui-même, les voyageurs virent les sauvages qui habitaient en ces régions. "Ces Indiens, écrit le F. Taché à sa mère, appartiennent à diverses tribus de la nation des *Sauteux*, qui tirent leur nom du Sault-Sainte-Marie, qu'ils habitaient autrefois. Ces sauvages sont en général des hommes bien faits et ils ne diffèrent des blancs que pour la couleur. Ils laissent croître leurs cheveux d'ébène. Quelques-uns même les nattent, comme le faisaient, il y a quelques années, nos demoiselles canadiennes. Le costume de ces sauvages est très léger en été. Les hommes se contentent d'une bande de drap, d'à peu près six pouces de large et d'une brasse de long, liée aux reins par une petite corde. La plupart pourtant, dans les circonstances solennelles, joignent au brayet des mitasses, une chemise ou une couverture; quelques-uns même ont tout le costume canadien. Les femmes s'habillent d'une

(1) *Dégrader, regradier, reculer*, ou du moins ne plus avancer sous l'influence du vent.

(2) Journal du F. Taché.



Indiens Santeux (Lac-des-Bois), diocèse de Saint-Boniface.

façon différente. Elles prennent une brasse de drap, dont elles cousent les extrémités; s'introduisant dans ce fourreau, elles le lient à peu près vers la taille, ayant soin de le laisser passer quelques pouces au-dessus de la ceinture... La chevelure des deux sexes est quelquefois ornée de petits boutons blancs, de morceaux de cuivre ou de grains de collier. Puis l'éclat de leur teint est de beaucoup rehaussé par une épaisse couche de vermillon, dont ils aiment beaucoup à se barbouiller... Ces sauvages sont tous très pauvres. En été, la chasse et la pêche leur fournissent une nourriture assez abondante; mais en hiver ils ne vivent que très difficilement, et ils mourraient tous s'ils n'étaient habitués dès l'enfance à des jeûnes rigoureux... Le sort des femmes est tout à fait pénible. Elles sont plutôt les esclaves que les compagnes de leurs maris. Elles sont chargées des travaux les plus durs; puis les coups de bâton et autres plus douloureux encore viennent souvent leur rappeler qu'elles ont un maître cruel à servir. Une chose qui m'a toujours étonné, c'est de rencontrer ces Indiens, sur les lacs, par de gros vents, dans des canots dont on peut à peine se figurer la légèreté et, voguant avec leur femme, leurs enfants, leurs chiens et tout le ménage. Quand on passe auprès d'eux, ils s'approchent ordinairement, et si on leur fait la politesse de s'arrêter, ils nous donnent de grosses et cordiales poignées de mains, accompagnées d'un salut à la française: Bojou, Bojou, Bojou: un mot que tous savent et qu'ils ne manquent pas de répéter à l'envi. S'ils ont du poisson ou du gibier, on échange ces articles pour quelques autres et on se sépare bons amis (1)."

"A la fin du lac, il y a un passage dangereux, c'est la Baie du Tonnerre." Le canot s'y trouvait le lundi 28 juillet; mais la violence du vent le força à aborder à l'île aux Lièvres. Pendant deux jours, l'ouragan le tient cloué sur cette île déserte. Enfin, le mercredi, 30 juillet, le guide, "après avoir passé la nuit debout à attendre un moment favorable," donna le signal du départ

(1) Journal du F. Taché.

vers 5 heures du matin. Tous se hâtèrent d'embarquer. Mais ils étaient à peine à "une lieue de terre," que le vent se leva de nouveau avec plus de fureur. "Il était impossible de retourner en arrière. Pendant quatre heures, le canot fut battu par des vagues d'une hauteur épouvantable : la mince embarcation craquait ; le guide, avec ses deux bras de fer, tenait les bords du canot ; un homme avait peine à vidér l'eau qui entraît par les brèches. Le danger était imminent : quand le canot était sur le haut d'une vague, il semblait que dans sa descente, il allait s'engloutir dans l'abîme (1)." "Chaque lame, dit le F. Taché, en se brisant sur la petite embarcation, nous arrosait de la façon la plus désagréable. Un silence profond régnait parmi nous ; nos voyageurs, ordinairement si gais, étaient en ce moment tristes et mornes (2)." "Quoique habitués aux fureurs du lac Supérieur, ils paraissaient ne plus attendre que la mort (3)." "Nous n'entendions que le bruit des vagues et des avirons ; nous nous consumions en efforts presque impuissants ; nous avions encore deux lieues pour gagner terre : ce fut le moment le plus pénible de tout le voyage (4)." "Tout le monde priait. Le pieux novice oblat de Marie Immaculée, avec un élan de foi et de confiance, demanda qu'on chantât l'*Ave maris stella* (5)," "pour attirer la protection de celle que tout le monde se plaît à nommer la protectrice des affligés ; (6)." Puis chacun continua sa prière en invoquant le saint auquel il avait le plus de confiance. "Je crois, dit le F. Taché, que sainte Anne passa un mauvais moment, car c'est la sainte favorite de la sœur Withman, et la bonne sœur avait une peur telle qu'elle avait déjà fait son dernier acte de contrition (7)." "

(1) Récits de la Sœur Cusson.

(2) Lettre du F. Taché à sa mère, *Saint-Boniface*, 26 août 1845.

(3) Récits de la Sœur Cusson.

(4) Lettre citée du F. Taché.

(5) Récits de la Sœur Cusson.

(6) Lettre du F. Taché.

(7) *Saint-Boniface*, 26 août 18 5.

Enfin, par la protection de la Vierge Immaculée et de sa miséricordieuse Mère, la petite troupe peut mettre pied à terre, "les passagers couverts d'eau, les hommes accablés de fatigue, tous brisés d'émotions (1)" et "faisant sans regret leurs adieux au lac Supérieur (2)." C'était le 36^e jour du voyage.

Ce jour-là, le guide Charlot n'avait su prévoir la tempête ou n'avait pu l'éviter. Il avait cependant, comme les sauvages habitués au lac Supérieur, un merveilleux instinct pour prévoir l'orage. Citons un fait qui s'était passé quelques jours auparavant.

Le temps était calme; rien ne paraissait annoncer une tempête. Cependant on demeurait au campement; Charlot regardait de temps en temps le lac ou le ciel, semblait les interroger avec son flair d'Iroquois, et ne donnait pas le signal du départ. Le P. Aubert, mécontent de voir le temps se perdre, du moins il le croyait, se mit à témoigner de l'impatience et à montrer son désir de partir. Charlot, blessé dans son honneur de guide, cria aussitôt de sa plus forte voix: "Embarque!" Puis, tout courroucé il se mit à grommeler entre les dents et annonça à voix basse aux hommes de l'équipage que la tempête arrivait. Les passagers périront, tant pis, c'est leur faite; nous autres habitués à nager, nous saurons bien échapper."

Le jeune novice avait remarqué la colère du guide et compris ce qu'il avait dit aux conducteurs. Il alla faire part à son supérieur des paroles échappées à l'Iroquois et lui insinua, bien délicatement, qu'il était périlleux de vouloir conduire ces gens-là, qui, mieux que personne, connaissaient les dangers. Le P. Aubert rétracta tout aussitôt sa plainte; le guide satisfait retira son ordre. Deux heures n'étaient pas écoulées qu'éclatait la plus violente tempête. Que seraient devenus les missionnaires et les Sœurs s'ils eussent été sur le redoutable lac? Le bon supérieur

(1) Récits de la Sœur Cusson.

(2) Lettre du 26 août.

bénit la Providence de lui avoir donné un sauveur dans son novice (1).

Après la tempête dont nous avons parlé, les voyageurs se reposèrent quelques heures "au joli fort William (2)," où ils furent reçus par M. McKenzie, facteur de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ils changèrent leur canot, qui était vieux, contre un autre qui avait moins servi. Mais ils regrettèrent cet échange, car le nouveau canot faisait beaucoup d'eau, ce qui retarda la marche au lieu de l'avancer. Le P. Aubert baptisa plusieurs sauvages en ce lieu. Le chef de la tribu, quoique aveugle, vint leur rendre visite, et leur exprima sa peine pour l'absence de son fils, qui lui avait succédé au pouvoir. Les sauvages avaient construit près du fort une grande cabane qui leur servait de chapelle et où ils se réunissaient deux ou trois fois chaque dimanche pour y réciter le chapelet et les prières qu'ils connaissaient et y chanter les louanges de Dieu. Ces exercices se faisaient en commun et étaient présidés par le chef. Une jeune sauvagesse sollicita avec larmes la grâce d'être baptisée; mais comme elle était encore dans une complète ignorance des mystères chrétiens, le P. Aubert ne voulut point consentir à sa prière. "Que le sort de ces pauvres gens est triste, s'écrie le jeune Oblat, et qu'il devrait faire rougir tant de chrétiens à même de profiter de tous les secours de la religion (3)."

Le soir même du 30 juillet, les voyageurs se rembarquèrent pour remonter la rivière Kaministigoya.

Entre le bassin du lac Supérieur et du Saint-Laurent et celui de la Baie d'Hudson, "court, du nord-est à peu près au sud-ouest," une chaîne de montagnes, "dont la pente, du côté du Canada, sans être escarpée, est cependant assez rapide." On eut à faire un grand nombre de portages, dont le dernier qui a près d'une lieue, s'appelle le Portage des Chiens. Le 2 août, les voyageurs campaient à l'extrémité du joli lac des Chiens "en-

(1) *Récits de la Sœur Cusson.*

(2) *Ibid.*

(3) *Journal du F. Taché.*



Fort William en 1845, et bouche de la Kaministiquia (Ont.).

CHAPITRE V

LE PREMIER SÉJOUR A SAINT-BONIFACE.

I. — *Ordination sacerdotale, profession religieuse, première messe.*

Jésus-Christ est “ le médiateur de Dieu et des hommes (1), ” Une observation. présentant à Dieu “ les dons et les sacrifices pour les péchés (2), ” rapportant aux hommes les grâces de Dieu. Mais Jésus-Christ ne meurt pas, “ toujours vivant pour interpellier en notre faveur (3), ” choisissant des hommes qui le rendent visible et présent au milieu des hommes, parce que revêtus de son caractère, ils offrent son sacrifice, administrent ses sacrements, distribuent sa parole et communiquent sa grâce.

Depuis l'enfance, le Frère Taché avait senti l'appel divin à cette vocation sublime. Par une secrète disposition de la Providence divine, il devait recevoir le sacrement du diaconat et celui de la prêtrise dans les pays où il allait être si longtemps médiateur entre Dieu et les hommes, et de la main du premier médiateur envoyé à ces régions lointaines et dont il devait être lui-même le glorieux successeur.

A son départ de Montréal, il n'avait pas l'âge d'être ordonné diacre ; mais il l'avait en arrivant à la Rivière-Rouge.

Il fut ordonné diacre le dimanche qui suivit son arrivée, 31 août. Ordination au diaconat et à la prêtrise.

Mgr Provencher avait besoin de prêtres. Usant des larges pouvoirs que l'évêque missionnaire tenait du Saint-Siège, il l'ordonna prêtre le dimanche 12 octobre suivant. L'ordinand avait 22 ans, 2 mois et 19 jours. Le souvenir de sa mère l'avait accompagné dans tout son voyage, il lui revint à l'esprit dans

(1) *Mediator Dei et hominum homo C. J.* — I TIM., 11, 5.

(2) *Ut offerat dona et sacrificia pro peccatis.* — HEB., V, 1.

(3) *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.* — *Ibid.*, VIII, 25.

gnon de Varennes de La Vérandrye, qui offrit le premier le divin sacrifice au delà du lac Supérieur. Il se rappelait le P. Auneau, second missionnaire des Pays d'en haut, tué en 1736 avec un fils de La Vérandrye qu'il accompagnait. Il voyait dans le lointain, Mgr Provencher et ses quelques missionnaires lui tendre les bras et lui dire comme le Macédonien à saint Paul: "Venez à notre secours: *adjuva nos* (1)!"

Le spectacle de la nature inculte et sauvage qui entourait de toutes parts le missionnaire, était à ses yeux l'image de l'infidélité et de la misère spirituelle où étaient les tribus disséminées dans ces immenses régions. Il fallait les secourir: c'était pour cela qu'il s'était mis en route: c'est à cette tâche qu'il voulait consacrer toute sa vie. Le missionnaire renouvela pour elles le sacrifice de ses affections et l'offrande de sa vie. "Je compris en ce moment, dit-il, toute la grandeur du sacrifice imposé au missionnaire; j'en calculai, ou du moins, j'en comptai toutes les conséquences. Je fis à ma patrie des adieux que je croyais devoir être éternels, et je vouai à mon pays adoptif un amour et un attachement auxquels je ne voulais et ne veux donner d'autres termes que ceux de ma vie. Dieu accepta, je l'espère, le sacrifice qu'il m'inspira, la prière que je lui adressai (2)." Oui, car il va présider pendant cinquante ans à cette œuvre d'apostolat, qui fera de la moitié occidentale du Canada une province de l'Église catholique et une terre sacrée, où retentira à jamais la plus belle langue de la civilisation chrétienne.

Les voyageurs descendirent les premiers affluents de la Baie d'Hudson, traversèrent le lac de la Croix, saluèrent en passant l'île où, croyaient-ils, fut massacré le P. Auneau avec le fils de La Vérandrye et ses compagnons et invoquèrent le premier martyr des Pays d'en haut (3).

Ils continuèrent leur voyage à travers la rivière la Pluie, où

(1) *Et visio per noctem Paulo ostensa est: Vir macedo quidam erat stans et deprecans eum, et dicens: Transiens in Macedoniam, adjuva nos.* (Act. XVI, 9).

(2) *Vingt années de Missions*, p. 25.

(2) *Ibid.*, p. 26.

le F. Taché rapporte qu'il avait été question d'établir la colonie qui fut fondée à la Rivière-Rouge, puis à travers le lac la Pluie. Au fort de ce lac, ils trouvèrent des provisions que Mgr Provencher leur avait envoyées; c'était temps: ils allaient manquer de vivres. Ces provisions consistaient principalement en *pémikan*; le F. Taché fut le premier à en manger, et gaiement il en fit goûter aux autres passagers (1)."

Le 15 août, le canot entra dans le lac des Bois, puis descendait "la redoutable rivière Winnipeg." Le 20, les voyageurs saluèrent en passant la mission de Wabassimong (Chien Blanc) établie par M. Belcourt, et en visitèrent la chapelle. Le 23 août, ils faisaient leur dernier adieu au 72^e portage. "Nos voyageurs, dit le F. Taché, enfermèrent leurs colliers en se félicitant de n'avoir plus à s'en servir avant leur arrivée à la Rivière-Rouge (2)." Le 24, ils se trouvaient à l'embouchure de la rivière Rouge; c'était le dimanche: le P. Aubert offrit le saint sacrifice.

Il allait y avoir le lendemain 62 jours qu'ils étaient partis de Lachine. Durant tout ce temps, ils n'avaient tendu la voile que pendant 6 heures; presque continuellement, le vent leur avait été contraire, plusieurs jours, jusqu'à les empêcher d'avancer.

Ce long voyage avait été pour le jeune missionnaire Oblat comme une sorte de noviciat, d'un genre à part, qui grava pour jamais dans son âme agrandie l'empreinte du désert.

Quelques observations sur le voyage.
a. Contemplation.

(1) Récits de la Sœur Cusson.

"La viande de ces animaux (des bisons) a toujours fourni les provisions nécessaires pendant les voyages. Les parties les plus délicates de l'animal sont desséchées au feu ou au soleil, après avoir été réduites en tranches très minces, et portent le nom de *viande sèche*, tandis que le reste, plus fortement desséché et pulvérisé, se nomme *viande pilée*; cette viande pilée, mêlée avec le suif fondu de l'animal, dans les proportions de 2 à 4, forme une espèce de pâte dont la croûte est remplacée par la peau crue de l'animal. On roule ainsi la viande dans cette peau pour la préserver et la conserver, souvent pendant plusieurs années. On livre ainsi cette singulière nourriture au commerce ou au bon vouloir des affamés sous le nom de *pémikan*, mot sauvage qui signifie *mélange dans lequel la graisse entre pour une large part*." — Mgr Taché, *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*, p. 61, 2^e édition.

(2) Journal du F. Taché.

Le désert en effet éveille dans l'âme baptisée, à un degré merveilleux, le sentiment religieux, surtout lorsque la nuit couvre la terre de ses ombres. "Alors les objets, vus seulement d'une manière vague, prennent de plus grandes proportions; les forêts paraissent plus profondes; un silence presque mystérieux règne partout; il n'est troublé que par le bruit des flots qui se brisent contre les rochers et par ces harmonies indéfinissables que produisent les arbres lorsque le vent agite leur cime flexible. Loin de tout lieu habité, et n'étant plus distrait par la vue des ouvrages de l'homme, le cœur sent plus vivement la présence de Dieu et est saisi plus fortement par la grandeur de ses œuvres (1)."

Presque chaque soir, on avait vu le jeune novice prolonger ses promenades solitaires, pour savourer les délices de la contemplation et de la prière. "Le plus souvent, raconte la Sœur Cusson, après que les ténèbres de la nuit avaient commencé à envelopper la terre de leur voile, pendant que ses compagnons réparaient leurs forces par un doux repos, il se promenait longtemps seul sur le bord des lacs ou des rivières, récitant son rosaire, prolongeant sa méditation jusque fort avant dans la nuit (2)."

Les Livres Saints racontent que Isaac "méditait" le soir "dans les champs" lorsque Eliézer lui amena Rébecca; le fervent novice entend dans le silence de la nuit des voix mystérieuses qui le convoquent aux chastes embrassements de la Sagesse Éternelle.

La jeune âme du futur Evêque reçoit cette haute éducation du désert après celle du séminaire, après celle du noviciat, dans la ferveur et les lumières que le séminaire et le noviciat ont développées en elle, avec la pureté et la sensibilité que les plus héroïques renoncements lui ont communiquées. Aussi le désert s'empreint pour jamais dans son âme avec ses grandeurs et ses profondeurs, avec ses harmonies et ses magnificences, et lui

(1) Le P. Aubert, *Voyage à la Rivière-Rouge*, dans les *Annales de la Cong. des Oblats*, t. II, p. 185.

(2) Récits de la Sœur Cusson.

donne quelque chose de simple et de sublime, de recueilli et d'expansif qu'il portera partout jusqu'à la mort.

Ce goût de la contemplation ne le rend que plus gracieux et plus serviable pour ses compagnons. Chaque soir, il préparait tout pour le campement de la nuit : " C'était lui, raconte la Sœur Cusson, qui toujours montait la tente, allait chercher le foin et les herbes qu'il étendait sous ces abris de toile, prodiguant avec son dévouement, l'aimable courtoisie qu'il tenait de lignée. Dans tous les travaux que nécessitait le voyage, il en faisait toujours plus que sa part et ne dédaignait pas de se mêler aux hommes de service, se jetant à l'eau et même dans la boue, selon que les circonstances le demandaient, égayant l'équipage de ses saillies spirituelles comme il l'édifiait par sa piété (1). "

b. Charité active pour ses compagnons.

En même temps qu'il vivait uni à Dieu, et servait ses compagnons avec une active charité, il avait comme continuellement présent à son esprit et à son cœur tout ce qu'il avait aimé jusqu'alors, son foyer domestique et sa cellule de religieux, le grand fleuve auprès duquel s'étaient écoulés les beaux jours de son enfance et de sa jeunesse, tout son cher Canada, surtout sa mère. " Le désir de travailler au salut de mes semblables, écrit-il à celle-ci, a bien pu me faire faire un sacrifice immense ; mais Dieu n'exige pas que l'on foule aux pieds les sentiments de la nature. Aussi, je les nourris, je les entretiens, ces sentiments ; et tous les jours, bien des fois par jour, le souvenir de ma mère vient faire battre mon cœur d'une émotion qu'il n'éprouve qu'en pensant à elle. J'ai redit votre nom à toutes les rives, à toutes les ondes des rivières et des lacs que j'ai traversés (2). " Mais il ne sent si vivement l'amour de sa mère et de son pays que pour l'immoler à l'amour supérieur de Jésus-Christ et de son Eglise. Ce jeune apôtre voguant vers un continent dont il est devenu la gloire la plus pure, apparaît tout baigné dans ses larmes, mais resplandissant de lumière, dans un buisson ardent qui l'enveloppe de ses flammes, et les anges de Dieu qui présentent sans

(1) Récits de la Sœur Cusson.

(2) Lettre du 26 août 1846.

cesse à Dieu ses larmes et les ardeurs de sa charité, s'écrient devant lui : *Ecce quam pulcher es!* (1) O jeune homme, futur époux d'une grande Eglise, que vous êtes beau!"

Le soir du 24 août, nos voyageurs campèrent à une distance d'environ quatre milles de Saint-Boniface. "C'était notre dernier campement, dit le jeune Oblat. Cette pensée m'affecta si vivement que je pus à peine dormir de la nuit. Je me trouvais sur les bords de la Rivière-Rouge, dans les limites du pays que le ciel m'assignait pour patrie, en remplacement de celle où il m'a fait naître. Il y a bien dans cette idée de quoi affecter le cœur, et le mien n'y fut pas insensible (2)."

"Le lendemain matin, le réveil fut retardé. Chacun refit un peu sa toilette, parce qu'on devait arriver dans quelques heures (3)."

Une dernière fois, les rameurs saisirent leurs avirons. "A chaque pas que nous faisons dans cette rivière, dit le F. Taché, le cœur me battait d'une bien vive émotion. Un peu avant-midi, il nous fut donné de voir l'église de Saint-Boniface (4)."

Enfin, "vers 1 heure de l'après-midi, le canot s'arrêta au bas de la côte en face de la cathédrale (5)."

Quelques habitants avaient vu passer le canot et étaient courus avertir Mgr Provencher. Celui-ci était au rivage avec M. Mayrand et les Sœurs Grises pour recevoir "les deux missionnaires que la Congrégation des Oblats avait choisis afin d'aller annoncer au pieux prélat que désormais notre chère famille dirait avec lui : "*Hæc pars hæreditatis meæ et calicis mei* (6)."

Les deux missionnaires se prosternèrent devant le vénérable évêque, qui les bénit et les releva. Le P. Aubert, après avoir donné son nom, donna celui de son compagnon, Frère Taché, sous-diacre. "Sous-diacre!" se récria vivement Mgr Proven-

(1) C. ANT., I, 15

(2) Journal du F. Taché.

(3) Récits de la Sœur Cusson.

(4) Journal du F. Taché.

(5) Récits de la Sœur Cusson.

(6) *Vingt années de Missions.....*, p. 26.

cher, se rappelant un sous-diacre qui lui avait été envoyé moins pour l'aider, que pour débarrasser ses supérieurs ecclésiastiques. "Sous-diacre! Mais ce sont des prêtres qu'il nous faut!" "Je le sais, Monseigneur, reprit le P. Aubert; mais il n'avait pas l'âge canonique pour être ordonné diacre lorsqu'il est parti de Montréal; comme le voyage a été long, il a maintenant cet âge: Votre Grandeur pourra l'ordonner diacre et prêtre quand elle le voudra." "A la bonne heure! répondit le prélat: il nous est venu des ecclésiastiques qui n'étaient pas capables d'être prêtres, qui même ont donné du scandale! je craignais déjà... Ici il faut du premier choix." Un instant après, jetant un regard furtif sur le sous-diacre dont la physionomie exprimait un âge moindre encore qu'il n'était, l'évêque s'échappa à dire: "On m'envoie des enfants! Ce sont des hommes qu'il nous faut."

Mgr Provencher ne tardera pas à revenir de ses premières impressions. Il écrira bientôt à l'évêque de Québec: "Des Taché et des Lafèche, vous pouvez m'en envoyer sans crainte." Bientôt même il prendra ce sous-diacre et cet enfant pour lui confier ce qui lui est plus cher que la vie, son Eglise de Saint-Boniface et la tâche de travailler à l'évangélisation de tout l'Ouest.

Les deux premiers Oblats arrivaient à la Rivière-Rouge le 25 août, fête de saint Louis, roi de France. Le saint roi souriait du haut du ciel, à ces pacifiques conquérants qui venaient continuer dans les Pays d'en haut "*les gestes de Dieu par les Francs.*"

Le dimanche suivant, Mgr Provencher monta en chaire et d'un cœur débordant de reconnaissance pour Dieu, il répéta les paroles du saint vieillard Siméon: "*Nunc dimittis servum tuum, Domine, . . . quia viderunt oculi mei salutare tuum, quod parasti ante faciem omnium populorum:*" je puis mourir maintenant que je vois les religieux arriver dans ce pays et apporter le salut à toutes les tribus sauvages qui y sont répandues. "A la pensée que la lumière se répandrait parmi toutes les nations de son immense vicariat, une profonde émotion s'empara du cœur de l'apôtre de la Rivière-Rouge, les sanglots étouffèrent sa voix et les larmes de tout son peuple se joignirent aux siennes (1)."

Le
Nunc dimittis
du grand
vieillard de
la R. Rouge.

(1) *Vingt années de Missions*....., p. 26.

CHAPITRE V

LE PREMIER SÉJOUR A SAINT-BONIFACE.

I. — *Ordination sacerdotale, profession religieuse, première messe.*

Jésus-Christ est “ le médiateur de Dieu et des hommes (1), ” Une observation. présentant à Dieu “ les dons et les sacrifices pour les péchés (2), ” rapportant aux hommes les grâces de Dieu. Mais Jésus-Christ ne meurt pas, “ toujours vivant pour interpellier en notre faveur (3), ” choisissant des hommes qui le rendent visible et présent au milieu des hommes, parce que revêtus de son caractère, ils offrent son sacrifice, administrent ses sacrements, distribuent sa parole et communiquent sa grâce.

Depuis l'enfance, le Frère Taché avait senti l'appel divin à cette vocation sublime. Par une secrète disposition de la Providence divine, il devait recevoir le sacrement du diaconat et celui de la prêtrise dans les pays où il allait être si longtemps médiateur entre Dieu et les hommes, et de la main du premier médiateur envoyé à ces régions lointaines et dont il devait être lui-même le glorieux successeur.

A son départ de Montréal, il n'avait pas l'âge d'être ordonné diacre ; mais il l'avait en arrivant à la Rivière-Rouge.

Il fut ordonné diacre le dimanche qui suivit son arrivée, 31 août. Ordination au diaconat et à la prêtrise.

Mgr Provencher avait besoin de prêtres. Usant des larges pouvoirs que l'évêque missionnaire tenait du Saint-Siège, il l'ordonna prêtre le dimanche 12 octobre suivant. L'ordinand avait 22 ans, 2 mois et 19 jours. Le souvenir de sa mère l'avait accompagné dans tout son voyage, il lui revint à l'esprit dans

(1) *Mediator Dei et hominum homo C. J.* — I TIM., 11, 5.

(2) *Ut offerat dona et sacrificia pro peccatis.* — HEB., V, 1.

(3) *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.* — *Ibid.*, VIII, 25.

son ordination. Une ordination en effet n'est-elle pas "un beau jour pour une mère?" Et la sienne n'était-elle pas à 700 lieues de lui "pendant ce moment fortuné?" "Aussi, écrit-il à sa mère, lorsqu'après la cérémonie, je me trouvai seul, votre souvenir vint me presser le cœur et des larmes brûlantes coulèrent de mes yeux; je priai alors, ce me semble, avec beaucoup de ferveur, pour celle qui a fait tant de sacrifices à mon occasion (1)."

Oblation.

Mais si le prêtre de la loi nouvelle connaît encore ceux qui sont dans la chair, il ne les connaît plus "selon la chair (2)." Car Jésus-Christ, nous dit saint Paul, est "sans père, sans mère, sans généalogie (3)." Il invite ceux qui veulent être ses disciples, surtout ceux qui doivent le représenter et le continuer sur la terre, à quitter leurs pères, leurs mères, leurs frères, leurs sœurs, leurs maisons, leurs champs, et tout ce qu'ils possèdent, pour l'amour de Dieu et de l'Évangile, leur promettant le centuple en ce monde même avec des persécutions, qui sont la grâce suprême du chrétien (4)."

Le P. Taché a compris que pour être prêtre parfait, il faut être religieux, il faut s'engager "à la perfection de la charité par la perfection du sacrifice:" il s'est présenté dans cette Congrégation nouvelle qui fait de tous ses membres des *oblats* et des *hosties* du Dieu vivant. Il a commencé son noviciat un an auparavant, il l'a continué dans son canot d'écorce, "s'en allant comme un autre Abraham loin de sa terre, et de sa parenté, et de la maison de son père" pour devenir le père d'un grand peuple; il l'a achevé sur les bords de la rivière Rouge, dans cette terre promise à sa soif du sacrifice. Il faut maintenant qu'il fasse par vœu son renoncement universel, perpétuel, absolu; il faut qu'il le fasse avant de monter à l'autel afin "d'imiter ce qu'il va faire", (5) afin de se faire Oblat avant de présenter le

(1) *Saint-Boniface de la Rivière-Rouge*, 26 décembre 1845. — Collection de M. de la Broquerie-Taché, n° 5.

(2) COR., V, 16.

(3) HÉR., VII, 3.

(4) MARC, X, 39.

(5) *Imitami quot tractatis*. — PONTIE.

grand Oblat du Père, et de se sacrifier avant de sacrifier l'agneau. Le lundi 13 octobre 1845, " je fis à mon Dieu, écrit-il, le sacrifice entier de moi-même, je m'enrôlai sous la bannière de Marie, et je promis à cette tendre mère d'être son serviteur tout dévoué: j'étais Oblat (1)." Le P. Taché prononçait ses vœux entre les mains de son supérieur, le P. Aubert. Ce furent les premiers vœux de religion prononcés dans les Pays d'en haut par un Oblat ou même par un membre de l'Eglise catholique; l'Epouse Immaculée du Christ offrait à Dieu, en la personne du futur grand évêque, les prémices du sacrifice non sanglant de la vie religieuse, qui est fécond pour fonder les églises à l'égard du sacrifice sanglant des martyrs. Et, circonstance bien digne de remarque, les premiers vœux qui sanctifièrent en ce jour la Rivière-Rouge, " étaient faits par l'un des arrière-neveux de celui qui avait le premier découvert cette rivière et les pays avoisinants. Non seulement en effet une partie de la rivière Rouge, mais la plus grande partie de l'immense bassin du lac Winnipeg fut découverte par le sieur Varennes de la Vérandrye, lié par sa mère et par l'une de ses nièces à la famille de la Broquerie, ancêtres maternels du P. Taché (2)."

Le même jour, le P. Taché, aussitôt après sa propre oblation, fit pour la première fois l'oblation de la sainte Victime. La première messe est une de ces circonstances de la vie où Dieu a coutume de visiter ses serviteurs par des grâces exceptionnelles, comme il les visite au jour de la première communion, au jour du baptême, au jour de la mort; mais la parole est bien faible pour exprimer ce que l'âme ressent dans ces visites de son Dieu. Aussi le jeune missionnaire qui faisait volontiers sa pieuse mère la confidente de toutes ses joies, comme aux jours où il se jouait sur ses genoux, se contente de lui écrire: " Les sentiments éprouvés pendant ma première messe ne peuvent s'exprimer que par le silence. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je priaï

(1) Lettre du 26 décembre 1845.

(2) *Vingt années de Missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique.*

beaucoup pour ma mère et pour tous ceux qui me sont chers (1).”

“ Les pieuses Sœurs Grises, ajoute le nouvel oint du Seigneur, firent tous leurs efforts pour relever l'extérieur de cette fête, et elles y réussirent parfaitement bien; puis leur bonté ordinaire prit, ce semble, un nouveau caractère de prévenance et de délicatesse. C'était, me disaient-elles, pour me dédommager en partie de votre absence. Elles avaient raison de dire *en partie*, car il est impossible de remplacer une mère: elles firent au moins tout leur possible et je serais ingrat si je ne leur en témoignais pas ma reconnaissance (2).”

II. — Premier hiver passé à la Rivière-Rouge.

Mgr Provencher pensait envoyer le nouveau prêtre auprès de M. Belcourt, établi dans le pays depuis 13 ans, pour qu'il se mit aussitôt à l'étude des langues sauvages et se formât à la vie de missionnaire. Mais M. Belcourt arriva auprès de son évêque pour passer l'hiver avec lui. Par suite de cette circonstance imprévue, le P. Taché demeura, durant les mois qui suivirent son ordination sacerdotale et sa profession religieuse, à la Rivière-Rouge, dans la société intime de Mgr Provencher. La Providence ne pouvait lui ménager de meilleure place pour un noviciat de missionnaire.

La cathédrale, nous l'avons dit, était l'unique édifice en pierre qui s'élevât à l'ouest du lac Supérieur. Le palais épiscopal était en bois, suffisamment grand pour loger, non seulement tous les missionnaires de l'immense vicariat apostolique et quelques hôtes, mais encore les Sœurs Grises.

Jusqu'alors cet humble palais n'avait vu que des prêtres séculiers autour de l'évêque; cette année, pour la première fois, deux religieux prenaient place auprès des missionnaires séculiers et composaient avec eux une même communauté, telle qu'elle va

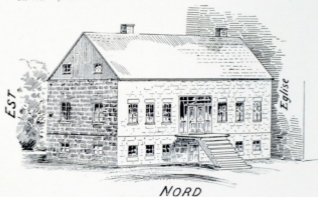
(1) Lettre du 26 décembre 1845.

(2) *Ibid.*

La Providence retient le P. Taché à la R. R. durant l'hiver.

Cathédrale et palais épiscopal.

Habitants du palais épiscopal.



L'évêché de Saint-Boniface en 1845. — Vue d'ensemble.

exister désormais autour de l'évêque, dont les membres n'ont pas la même règle et ne gardent pas les mêmes observances, mais sont étroitement unis par une même charité, douce et expansive, pleine d'égards et de sainte liberté.

Cette communauté comprenait, cet hiver-là, cinq personnes : Mgr Provencher, le P. Aubert et son jeune compagnon, M. Lafèche et M. Belcourt. " Monseigneur joint à une bonté particulière, écrit le P. Taché, une somme remarquable de connaissances utiles et agréables : ce qui rend sa compagnie très agréable (1). " M. Belcourt était un missionnaire d'une haute intelligence et d'une indomptable énergie, qui passa dans le Nord-Ouest avec la puissance du génie; mais, faut-il le dire? (et pourquoi ne le dirions-nous pas?) il manquait de cette soumission d'esprit et de jugement, à laquelle est attaché le succès des œuvres de Dieu : aussi toutes ses entreprises, malgré son grand talent, présentèrent tôt ou tard le spectacle de la " maison bâtie sur le sable. " Mais, durant cet hiver, le P. Taché ne vit guère que les remarquables qualités du missionnaire. " M. Lafèche est un de ces charmants caractères qui gagnent l'estime et l'affection de tous ceux qui vivent avec lui (2); " il devait être pour celui dont nous écrivons l'histoire, l'ami de cœur de toute la vie, et quoique plus âgé et plus faible de santé, il devait lui survivre et prononcer devant sa dépouille mortelle son oraison funèbre.

Le P. Taché, après avoir peint à sa mère les personnes avec lesquelles il est si heureux de passer l'hiver, ajoute plaisamment : " Joignez à tout cela le petit contingent de mes amabilités personnelles, et vous aurez une idée à peu près complète des charmes qu'offre notre société (3). "

Le P. Taché s'appliqua tout l'hiver avec ardeur à l'étude Occupations. du sauteux. M. Belcourt est le professeur, dit-il; le R. P. Supérieur (le P. Aubert), M. Lafèche et moi sommes des élèves très obéissants, très appliqués (4). " Il y a classe deux fois par

(1) Lettre à sa mère, *Saint-Boniface*, 26 décembre 1845.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

jour, écrit Mgr Provencher, et étude assidue le reste du temps. Les progrès sont rapides (1).” Cette étude n’avait rien d’atrayant pour la nature. “De toutes les études, écrit le P. Taché à son frère, je crois que celle des langues sauvages est la plus désagréable: il n’y a rien qui puisse y nourrir l’esprit et le cœur (2);” mais le missionnaire vit de sacrifices. Tout en consacrant à l’étude du sauteux la plus grande partie de son temps, le P. Taché donnait quelques moments à d’autres études, continuant de s’enrichir de cette grande variété de connaissances que tout le monde admira en lui toute sa vie. “Monseigneur, dit-il, a une bibliothèque assez nombreuse et bien choisie. Ce digne prélat est parvenu à pourvoir la Mission de tout ce qui lui est nécessaire; de fait, nous sommes, pour bien des choses, dans une abondance qui ferait envie à plus d’un curé canadien (3).”

“Les récréations sont employées à de douces et joyeuses causeries; très souvent aussi les clarinettes et les autres instruments résonnent, car tous ces messieurs sont musiciens (4).”

“Plusieurs jolis chevaux sont à notre service, en sorte que nous avons la liberté de faire la promenade en carriole, quand bon nous semble. Vous voyez, conclut le jeune Père, que nous ne sommes pas à plaindre, et qu’à part la présence de la bonne maman, nous avons à peu près tout ce qu’un missionnaire peut demander raisonnablement (5).”

Le missionnaire commençait à remplir les fonctions de son ministère auprès des chrétiens établis autour de l’évêque. Le P. Taché avait peu d’aptitude pour le plain-chant; aussi il plaisante sur ses débuts à la Rivière-Rouge: “J’ai à vous apprendre, écrit-il à sa mère, une nouvelle aussi consolante qu’inattendue.

(1) Lettre à Mgr Bourget, décembre 1845.

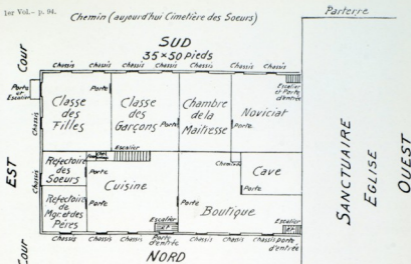
(2) *Saint-Boniface*, 15 juin 1842. — Collection de M. de la Broquerie-Taché, n° 6.

(3) *Saint-Boniface*, 26 décembre 1845.

(4) *Ibid.*

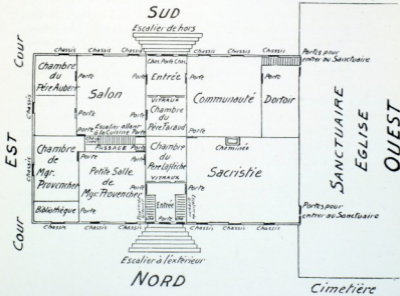
(5) *Ibid.*

Chemin (aujourd'hui Cimetière des Soeurs)



Evêché de Saint-Boniface (1845). — Premier étage.

Chemin (aujourd'hui Cimetière des Soeurs)



Evêché de Saint-Boniface (1845). — Deuxième étage.

O merveille ! je n'ose le dire, j'ai *chanté*, et, ce qui est plus surprenant encore, j'ai chanté non seulement *une*, mais *plusieurs* grand'messes. C'est le 19 octobre, que pour la première fois les heureux habitants de la Rivière-Rouge purent entendre une voix presque exceptionnelle. A la pensée d'un pareil effort, une forte fièvre tierce s'était emparée de moi depuis le jeudi précédent ; et, ce jour-là, elle était augmentée au point d'imprimer à ma voix un léger tremblement qui en relevait de beaucoup le charme et l'agrément. Si j'étais resté en Canada, je n'aurais jamais osé chanter, et voilà qu'ici tout le monde est obligé de m'entendre (1).”

Le P. Taché allait de temps en temps faire les offices à la *Prairie du Cheval-Blanc* ou *Saint-François-Xavier*, seul poste en dehors de Saint-Boniface où il y eût alors un service régulier le dimanche et les fêtes. Il y chanta et y prêcha le 27 décembre 1845 : “ J'arrive du *Cheval-Blanc*, frais et dispos, écrit-il à sa mère le lendemain. J'ai chanté *une très belle messe* et fait pleuvoir sur mes auditeurs les flots de mon éloquence : c'était mon début dans la carrière oratoire ; tout le monde en a bâillé d'une sainte admiration (2).” Le P. Taché, avec son esprit éminemment français, aime à plaisanter ; mais nous sommes persuadés qu'avec l'abondance de son esprit surnaturel, il fournit ce jour-là une nourriture spirituelle des plus substantielles à son auditoire de pauvres métis.

Après de la cathédrale, faisant un même corps de bâtiment Sœurs Grises. avec l'évêché, était le couvent des Sœurs de la Charité, arrivées au pays depuis une année. “ Les Sœurs font un bien remarquable, écrit le P. Taché ; on s'aperçoit d'un changement bien grand dans la population depuis leur arrivée. Elles ont cinq postulantes : deux venues avec nous et trois natives du pays... Ces trois petites métisses sont de charmantes enfants, et la connaissance qu'elles ont des langues sauvages les mettra à même de rendre

(1) Lettre du 26 décembre 1845.

(2) *Ibid.*

de grands services par la suite . . . Les dignes Sœurs sont chargées ici de deux écoles, l'une de garçons et l'autre de filles ; ces écoles marchent parfaitement. La sœur Lagrave . . . a pour partage la destruction de toutes les infirmités. Plus que tous les autres nous sentons l'avantage d'avoir des Sœurs. Elles prennent de nous un soin étonnant. Si elles apprennent que quelqu'un a le rhume, même à l'extrémité de la paroisse, il faut de suite mettre la moutarde aux pieds, prendre force bouillon à la reine (lait de poule), à tel point que les cent et quelques poules de Monseigneur ne peuvent suffire à faire les œufs employés pour ce délicieux breuvage. Le plaisir de médicamenter est tel pour ces dévouées religieuses que c'est leur procurer une vraie jouissance que de leur donner l'occasion de nous soigner. Nous sommes constamment environnés d'un triple rempart de médecines et de petits soins, en sorte qu'il est impossible à la maladie de nous atteindre. Puis ces bonnes Sœurs chantent à ravir même les oreilles les moins musicales, ce qui relève de beaucoup la pompe de nos cérémonies religieuses (1). ”

Nous citons ces paroles comme un premier témoignage de la reconnaissance, de l'affection et de la vénération que le grand fondateur nourrira toute sa vie pour ces admirables épouses de Jésus-Christ.

Les Métis.

Le P. Taché, dès son arrivée à la Rivière-Rouge, s'éprit aussi pour les métis d'une sympathie qui ne se démentira jamais. “ Le peuple est bon, écrit-il à sa mère, très bon. Les métis ont à peu près les usages de nos vieux Canadiens. Nous sommes parfaitement en famille (2). ”

Cette année-là, les métis et les autres habitants de la Rivière-Rouge eurent l'abondance. “ La récolte a été bien bonne, tous les grains sont parvenus à une parfaite maturité. De plus la chasse “ de la vache ” (*bison* ou *buffle*) a été et est encore très abondante ; ceux qui veulent s'en donner la peine vivent largement. En général ce pays offre des ressources immenses (3). ”

(1) Lettre du 26 décembre 1845.

(2) *Ibid.*

(3) Lettre du 26 décembre 1845.

Les Sauteux, nous l'avons dit, étaient mêlés aux métis sur les bords de la rivière Rouge. Un certain nombre d'entre eux avaient reçu l'Évangile; mais le plus grand nombre, dégradés par l'abus des liqueurs enivrantes et livrés à tous les vices, s'endurcissaient dans l'infidélité. Les Sauteux.

L'un d'eux se rendit coupable d'un double meurtre le dimanche même qui suivit l'arrivée des deux premiers Oblats et fut ensuite l'objet de la première exécution capitale qui ait eu lieu sur les bords de la rivière Rouge. Ces événements y causèrent autant d'émotion qu'une grande guerre dans les cités anciennes.

Reproduisons le récit du P. Taché: il nous peint naïvement les habitants de la Rivière-Rouge avec leurs mœurs d'alors.

“ Il y a dans le territoire de la Rivière-Rouge, outre nos métis ou Bois-Brûlés, de nombreuses tribus sauvages connues sous le nom de Sauteux; plus loin dans les États-Unis sont les Sioux. Les Sauteux et les Sioux sont constamment en guerre. L'automne dernier nos métis étaient allés à la chasse de la “ vache ”; les Sioux leur déclarèrent la guerre et tuèrent l'un d'entre eux. Alors nos Bois-Brûlés, au lieu de faire la chasse au bison, la firent aux hommes et immolèrent huit Sioux. Cet acte de vengeance pouvait attirer d'épouvantables représailles. Cependant comme tous les sauvages redoutent beaucoup les métis, les Sioux crurent plus avantageux de chercher la paix: et dix de leur nation arrivèrent ici, le 31 août, pour conclure un traité. Comme ils étaient des personnages importants, ils voulurent aussi visiter les éminences du pays, en sorte que l'évêché fut honoré de la visite de ces dix ambassadeurs. Leurs figures étaient empreintes d'une noblesse et d'une grandeur bien marquées. Une digne et majestueuse gravité contrastait d'une manière frappante avec la jeunesse de plusieurs d'entre eux. Ils avaient l'air d'être convaincus de l'importance de leur mission; puis des carquois bien fournis, de longs arcs, et quelques fusils se trouvaient en leurs mains pour montrer que lors même qu'ils venaient demander la paix, ils ne prétendaient point être traités comme des lâches, mais bien comme de vaillants et courageux guerriers. Ce qu'ils avaient de singulier, c'est le costume. L'un d'eux avait assez de

plumes sur la tête pour en faire un bel oreiller; leurs longs cheveux, leurs vêtements, aussi variés pour la forme que pour le fond, formaient un ensemble indéfinissable. Monseigneur Provencher leur fit servir à manger, et c'était un spectacle assez singulier de voir des ambassadeurs mangeant assis sur le plancher, sans autres ustensiles que leurs mains. Après nous avoir laissés jouir assez longtemps du coup d'œil qu'offrait leur présence, ils se retirèrent. Vingt minutes étaient à peine écoulées que nous entendîmes un coup de fusil. Un Sauteux, héritier de la haine de ses ancêtres et désirant venger la mort de son père, venait d'immoler un Sioux. La balle meurtrière ayant traversé le corps de ce sauvage, atteignit un jeune Sauteux qu'elle perça aussi et alla retomber dans les habits d'une femme. La chose se passa en plein jour, à deux pas d'ici, au milieu d'une nombreuse assemblée.

“ Le meurtrier sentant son crime et craignant d'être appréhendé, rechargea son fusil pour augmenter le nombre des victimes de sa fureur; mais un intrépide métis ne lui en laissa pas le temps et lui enleva son arme. Alors le Sauteux crut devoir s'enfuir; mais quelques Bois-Brûlés se mirent à sa poursuite et l'atteignirent; puis on le mit en prison.

“ Pendant ce temps, quelques Sauteux trempèrent leurs mains dans le sang du Sioux et s'en frottèrent la poitrine; l'un d'eux alla jusqu'à lécher la trace du sang de cet infortuné.

“ On fit entrer les neuf autres Sioux dans le Fort, car ils pouvaient tous devenir les victimes de l'irritation et du trouble que causa ce double meurtre.

“ Les métis se comportèrent si bien dans cette circonstance qu'ils gagnèrent l'amitié des Sioux. Une paix durable fut conclue entre les uns et les autres.”

Le meurtrier fut condamné à être pendu. “ La sentence de mort fut exécutée samedi dernier, c'est la première fois que la peine de mort est infligée dans ce pays.” Le coupable avait autrefois goûté les enseignements de M. Belcourt, mais à l'âge des passions il s'était adonné au vice. “ Après son incarcération, il devint un tout autre homme; la peine de mort le changea com-